

s'efforçaient de jouer un rôle plus significatif dans ce processus, la Commission pourrait apporter une contribution réelle à la délibération des questions relatives au désarmement.

La Conférence de Stockholm

La Conférence de Stockholm, ou comme on l'appelle officiellement, la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe, doit son origine à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et constitue une façon unique de négocier le désarmement et le contrôle des armements.

Compte tenu de son mandat soigneusement étudié lors de la Réunion consécutive à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui s'est terminée à Madrid en septembre 1983, la Conférence a pour objectif d'entreprendre [...], par étapes, de nouvelles actions efficaces et concrètes, propres à faire progresser l'œuvre de renforcement de la confiance et de la sécurité et à parvenir au désarmement ..."

Le premier stade de la Conférence est expressément consacré à la négociation et à l'adoption d'un ensemble de mesures mutuelles et complémentaires de confiance et de sécurité destinées à réduire le risque d'un affrontement militaire en Europe. Ces mesures de confiance et de sécurité (CSBM) constituent une approche nouvelle, en grande partie non définie, à l'égard du désarmement et du contrôle des armements à l'Est et à l'Ouest. Si le mandat stipule que les mesures de confiance et de sécurité doivent être importantes sur le plan militaire, lier les parties sur le plan politique et être suffisamment vérifiables et applicables à l'ensemble de l'Europe, il incombe par contre à la Conférence d'en déterminer la nature exacte.

La différence entre l'approche de l'Ouest et celle de l'Est à cet égard est frappante. L'Ouest est en faveur d'un renforcement graduel de la confiance, par le biais de l'adoption d'une série de mesures concrètes, alors que l'Est préconise de déclarer pour commencer que la confiance existe, puis de renforcer cette dernière grâce à la mise en place d'un certain nombre de mesures subordonnées particulières.

A l'approche de la septième session de la conférence, le Canada espère que, compte tenu du degré d'entente qui existe quant à la nécessité d'améliorer les mesures de confiance actuelles, et il est vrai modestes, figurant dans